

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-2315

présenté par

M. Leseul, Mme Jourdan, M. Potier, M. Delautrette, M. Garot, M. Aviragnet, M. Philippe Brun,
M. Delaporte, M. Guedj, Mme Rouaux, Mme Santiago, Mme Untermaier et M. Vallaud

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 7 , insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.